

135803

GLOZEL

LA COMMISSION INTERNATIONALE SON RAPPORT ET LES A COTÉS

Conférence faite à Amsterdam le 20 avril 1928

par M. l'abbé FAVRET,

Secrétaire de la Commission Internationale de Glozel,
Membre de l'Institut international.

Dans son Rapport, la Commission avait cru inutile de relater les *à côtés* de ses travaux et s'était limitée à une étude strictement objective, mettant tout son soin — et cela a été un de ses plus gros soucis — à éviter tout ce qui eût pu blesser qui que ce fût. Aussi quelques personnes nous ont-elles reproché l'adoucissement, bien voulu de notre part, des termes de notre Rapport ; d'autres ont cru voir dans cette modération la marque d'une hésitation ou d'un manque d'unanimité chez les membres de la Commission.

C'est pourquoi je crois bon de publier cette conférence que je fis au mois d'avril dernier à Amsterdam, à la demande de l'Office National Hollandais de l'I. I. A., et dans laquelle j'insiste sur quelques *à-côtés* de nos travaux, *à-côtés* qui font mieux voir et les difficultés que nous avons rencontrées dans une atmosphère violemment glozélienne, et l'unanimité absolue, dès le début de nos travaux, entre tous les membres de la Commission relativement à la fausseté du gisement. Ils nous permettent de protester, aussi modérément que possible, mais fermement, contre toutes les accusations et les insinuations portées plus ou moins ouvertement contre nous et contre nos travaux.

A 25 kilomètres de Vichy, sur l'éperon d'un plateau découpé par le Sichon et ses affluents, en particulier le Vareille, trois ou quatre feux forment le petit hameau de Glozel. La famille Fradin en occupe, depuis une cinquantaine d'années, la ferme principale.

A quelques centaines de mètres au Nord, au lieu dit Duranthon, se trouve une basse terrasse formée par un dépôt d'argile kaolinique amenée par le ruissellement des eaux. C'est sur cette terrasse que se trouve le champ aujourd'hui célèbre dans le monde entier, champ moins grand que sa renommée, puisqu'il mesure seulement 35 mètres de long sur 15 de large en moyenne.

Les pentes de la vallée étaient jadis couvertes de forêts aux essences variées : chênes, houx, hêtres, etc. Depuis quelque temps les cultures

ont envahi le domaine forestier, et les terres labourables descendent peu à peu, depuis une cinquantaine d'années, jusqu'au Vareille.

Il y a environ trente-cinq ans, suivant ce qui nous a été déclaré par le grand père Fradin lui-même, ce champ fut défriché et défoncé sur une profondeur de 20 à 25 centimètres et même plus en certains endroits, avec extraction des grosses racines, puis il demeura en pacage ; les ronces, les épines, les fougères, les genêts qui y repoussaient étaient régulièrement brûlés. On ne trouva rien au cours de ces travaux sinon quelques tessons de vases en grès.

Le terrain fut encore labouré en 1918. Au cours d'un nouveau labour en 1924, un bœuf enfonça dans une cavité. Le soc de la charrue arracha en même temps une sorte de dalle rectangulaire en terre cuite, longue de 30 centimètres et large de 15. Ayant fouillé à cet endroit Emile Fradin découvrit les éléments d'un four de verrier qui, plus tard, fut baptisé tombe.

Ce fut l'origine de l'histoire de Glozel. C'était le 1^{er} mars 1924.

M. Clément, instituteur à la Guillermie, archéologue à ses heures, mis au courant de cette trouvaille, se rendit à Glozel le 9 juillet. Il examina plusieurs fois le terrain, puis continua de s'intéresser aux travaux d'Emile Fradin.

Divers objets furent trouvés à cette époque, soit dans le four, soit aux environs immédiats. En voici la liste :

A) Dans le four, en dehors des briques :

- 1^o Débris de vases en grès bleuté, de pâte très fine,
- 2^o Débris de tour de potier, en grès,
- 3^o Débris de bois ayant subi l'action du feu,
- 4^o Pierres et mortier provenant probablement de la voûte ;

B) Successivement, aux environs immédiats du four :

- 5^o Fragments de hache polie,
- 6^o Hache triangulaire polie avec signe gravé,
- 7^o Hache polie avec *tau* gravé,
- 8^o Fragment de galet roulé avec signe gravé,
- 9^o Cinq briques en terre rouge non cuite avec empreinte de mains,
- 10^o Un bout de fer que l'on voulut faire passer pour une dent de herse, mais qui n'est qu'un fragment de canne de verrier.

Voici, maintenant, résumée d'après M. Clément, la chronologie des principales découvertes :

« Après mon premier voyage à Glozel, je ne tardai pas à recevoir la visite du jeune Fradin. C'est un garçon très intelligent : bon dessinateur, il excellait à toutes sortes de travaux manuels, fabriquant, par exemple, les cadres où il plaçait ses dessins. Il ignorait tout de la

préhistoire ; je lui en enseignai les premiers rudiments et lui montrai la petite collection que j'avais réunie ; je lui prêtai les ouvrages que j'avais sur le sujet. Je lui avais montré, entre autres, le noyau central d'un bracelet préhistorique en schiste trouvé par moi dans la région de Montcombroux ; quatre signes étaient gravés sur cette pièce ; les trois plus à droite correspondaient à peu près aux trois lettres majuscules S, T, X.

Après les vacances, nous reprîmes nos relations alors interrompues et Emile venait souvent nous voir.

Un jeudi d'octobre nous revenions de promenade, lorsque mon compagnon me présenta un petit objet, *comme honteux de me le faire voir*. C'était un fragment de galet trouvé aux environs du four. Trois signes y étaient gravés : le premier figurait vaguement le jambage d'un S, le second était un X, le troisième un T gravé en oblique.

Je pensai de suite à mon nodule, mais pour y trouver une raison de plus d'attacher de l'importance à la trouvaille. Et, sans prêter attention à l'embarras qu'avait témoigné Emile en me montrant cet objet, je lui dis : « Voilà une pièce de premier ordre ; il faut fouiller les déblais à fond. »

Les mois suivants on ne découvrit qu'un fragment de hache et un galet orné d'un signe ne répondant à rien de connu.

Un jour, chez moi, à la fin de janvier (1925), Emile m'annonça timidement qu'il avait brossé avec soin une petite brique bien cuite que j'avais vue le 9 juillet et que des signes y étaient apparus.

J'allais la voir à Glozel et la reconnus. Toujours confiant dans la parfaite droiture de Fradin, je ne pensai qu'à m'accuser moi-même de n'avoir pas découvert ces inscriptions le 9 juillet. Ce n'est que plus tard, en me rappelant soigneusement ces circonstances, que je devais arriver à la conclusion suivante : qu'il était bien difficile et presque impossible que le premier examen des briques auquel je m'étais livré ne m'eût pas fait découvrir au moins l'un des signes qui y apparaissent maintenant avec une netteté parfaite. »

Telle est la première partie de l'histoire de Glozel qui se résume donc ainsi :

Découverte en mars 1924 d'un four de verrier, peut-être gallo-romain. Au mois d'octobre trouvaille du galet portant l'inscription S T X. Enfin, en janvier 1925, constatation qu'une des premières briques recueillies en mars 1924 portait une longue inscription.

Alors commence la seconde phase : M. Clément est évincé par le D^r Morlet, qui fait son apparition.

Le D^r Morlet, médecin consultant à Vichy et excellent rosieriste,

dit-on, avait eu la bonne fortune de trouver dans son jardin, à Vichy même, une riche tombe gallo-romaine ; le démon de l'archéologie l'avait dès lors possédé. Mis au courant des découvertes des Fradin par un excellent homme, M. Mosnier, alors directeur des téléphones à Vichy, il se rendit à Glozel. Intelligent, primesautier, mais assez impulsif et manquant d'une discipline suffisante pour poursuivre et contrôler des fouilles délicates, il se lança imprudemment dans la grande aventure et les Fradin avec lui, inconsciemment responsable de tout ce qui allait suivre.

A chaque occasion, il vaticina et déclara en substance aux Fradin : « La Société Académique de Moulins vous refuse 50 francs pour continuer vos fouilles ; moi, je vous en donne d'abord 200 ; fouillez, vous garderez la propriété matérielle des objets trouvés, je me réserve la propriété scientifique... Vous avez là une fortune. Entourez le terrain de fils de fer. Vous gagnerez à exploiter ce champ tout ce que vous voudrez... Les savants du monde entier défilèrent chez vous comme ils ont défilé à Java pour voir le Pithécantrope ». Sur ce dernier point, il faut bien le reconnaître, le D^r Morlet a été bon prophète.

A partir de ce moment les trouvailles se multiplient de jour en jour. Le docteur en a pour son argent. C'est par centaines et par centaines que sont exhumés les objets les plus bizarres, les plus hétéroclites. Il y a progression dans le nombre des trouvailles et aussi dans la perfection de la technique des documents.

Voici une énumération rapide et incomplète des différents types :

Un fragment et quelques éclats de hache polie en silex, mais qui ne peuvent suffire à dater une station.

De minuscules vases en verre et des débris de fabrication : gouttelettes, larmes bataviques...

En dehors de ces premières pièces, authentiques elles, et probablement gallo romaines, on ne trouve plus, parmi les centaines d'objets exhumés, que du glozélien sans mélange, du glozélien typique, sans aucun objet qui puisse appartenir à une civilisation importée, ce qui est déjà bien surprenant. Ce sont en particulier :

Des galets percés ou gravés, les gravures représentant des signes alphabétiformes ou des animaux : cervidés, équidés, canidés, etc.

Des haches très grossières en schiste, des anneaux plats en même matière, avec gravures.

Différents objets en os : aiguilles, spatules, harpons, pendeloques, dents de sanglier percées, etc...

En fait de céramiques, Glozel nous offre un assez grand nombre de petites tasses très grossières, des « bobines » à six pointes, des « tim-

bres » pour peinture corporelle, des fusaïoles, des lampes en forme de godets, des vases sphériques, les uns non décorés, les autres portant des signes alphabétiformes ou des ornements en relief figurant grossièrement un visage humain et voulant représenter les vases « à tête de chouette » d'Hisarlik, ou les représentations humaines de grottes sépulcrales de la Marne. Tous ces vases sont en terre non cuite, simplement séchée au soleil, ou à peine dégourdie dans un four.

Mais voici ce que Glozel offre de plus particulier, de plus caractéristique : d'abord des idoles en terre peu cuite, rappelant vaguement par leur forme un sexe masculin, et présentant en plein milieu des yeux, un nez, et parfois un orifice qui reproduirait un emblème féminin. Les représentations phalliques qui abondent dans toutes les civilisations anciennes, ne nous offrent rien qui s'apparente, même de loin, à ces figures que le D^r Morlet désigne sous le nom d'idoles monosexuées ou bisexuées.

Une autre spécialité de Glozel, ce sont des briques de 4 à 2 décimètres carrés environ, qui portent sur une de leurs faces des lignes complètes de signes alphabétiformes dont l'ensemble a donné plus de cent signes différents sans compter les variantes. Notons en passant qu'initiés aux méthodes Bertillon les Néolithiques de Glozel ont laissé peu d'empreintes digitales sur leurs céramiques.

Ce bric à brac de bazar par son importance étonne et produit une impression de malaise. La première pensée qu'il fait naître est : il y en a trop ! Cependant cela ne suffit pas *à priori* à le faire rejeter comme faux.

Loin de se dissiper, ce malaise s'accroît quand on étudie les dernières trouvailles que leurs inventeurs nomment « tombes ».

Ce sont de simples coffres en pierres brutes, juxtaposées à même le sol, sans aucun élément de liaison entre elles, établies sur le plan du four de verrier qu'elles voudraient rappeler. On y a recueilli une collection complète d'objets qui représentent comme l'échantillonnage parfait de l'industrie glozélienne, 121 pièces dans une seule !

Vraiment, là encore il y en a trop, et pourtant là non plus on ne peut conclure *a priori* que cela soit faux.

Ce qui vient encore compliquer la question, c'est que, sur l'un des galets gravés, on crut reconnaître la représentation d'un renne, et, de fait, les découvertes ultérieures donnèrent des figurations à peu près incontestables de rennes.

Puis les géologues déclarèrent que le terrain qui renferme toute cette industrie était holocène, c'est-à-dire chronologiquement du même âge que le début du néolithique. D'autre part, le non remaniement appa-

rent de la couche archéologique obligeait à faire de toutes les trouvailles un seul et même tout de même âge, donc à reporter le tout au Néolithique inférieur. Deux graves conséquences, entre autres, découlent de ces faits : il fallait reconnaître la survivance du renne au Néolithique, alors que l'on admettait jusqu'ici, avec bonnes preuves à l'appui, qu'il avait disparu à cette époque, depuis longtemps déjà. Il fallait encore admettre, en second lieu, que les Néolithiques connaissaient l'écriture, et une écriture très évoluée, devant ainsi de beaucoup les Phéniciens qui, croyait-on jusqu'à ce jour, auraient inventé l'alphabet. Tout cela était bien de nature à troubler les spécialistes de la Préhistoire, mais nullement les profanes qui se jetèrent avec enthousiasme dans l'aventure.

Les conditions dans lesquelles ces découvertes étaient faites amenaient d'autres problèmes : phénomènes inexplicables d'hydrodynamisme, suspension pendant des millénaires de l'activité végétale, variabilité, dans un même milieu et dans des conditions identiques, des réactions chimiques...

Sans doute la vraie science sait bien qu'elle n'a pas le dernier mot de tout ; beaucoup de ses affirmations peuvent être sujettes à révision ; mais, tout de même, devant un tel ensemble qui venait renverser toute une série de données sur lesquelles il ne semblait pas y avoir lieu à discussions possibles, on avait le droit de se montrer sceptique et de demander un examen plus approfondi du gisement.

Le Dr Morlet, hypnotisé par sa merveilleuse découverte, et, il faut bien le dire, soupçonnant peu les difficultés soulevées, s'y prêtait difficilement, et avec l'intransigeance d'un néophyte, excommuniait quiconque paraissait émettre le moindre doute, non sur sa bonne foi, mais sur l'authenticité des découvertes et sur les conclusions que l'on prétendait en tirer. Sa conviction était d'ailleurs renforcée par l'appui qu'il rencontrait chez quelques savants de très grande valeur, sans doute, dans leur spécialité, mais pas toujours suffisamment *fouilleurs*, parfois même aucunement. Tel était le cas de M. Salomon Reinach, Conservateur du Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye.

M. Salomon Reinach, dont personne ne songe à suspecter la sincérité ni l'érudition vraiment prodigieuses, mais seulement, dans le cas présent, la compétence technique, était tout naturellement porté à prendre parti pour Glozel. Glozel, en effet, apporterait la première preuve matérielle à l'hypothèse émise par lui, il y a trente cinq ans, sur le *Mirage Oriental*. Suivant cette hypothèse, le mouvement d'expansion de la civilisation européenne se serait produit non pas, comme on

l'admet généralement, de l'Orient vers l'Occident, mais au contraire, de l'Occident vers l'Orient. Nos Néolithiques glozéliens, chassés par les barbares de l'âge du bronze, seraient allés porter leur civilisation avec leur alphabet dans l'Est, et plus tard l'expansion civilisatrice des peuples de l'Orient n'aurait plus été chez nous qu'un mouvement de reflux.

Hypothèse peut être séduisante pour notre amour propre d'Occidentaux, mais qui aurait besoin de bases plus solides que celles que lui offre Glozel.

L'on contesta d'abord la méthode qui présidait aux recherches et les conclusions qu'imposaient les trouvailles parurent inadmissibles, Aussi les protestations s'élevèrent bientôt de toutes parts.

Au Comité des travaux historiques du Ministère de l'Instruction publique, le D^r Capitan donna lecture, en janvier 1926, d'un rapport sur une brochure de MM. le D^r Morlet et Emile Fradin, de Vichy, intitulée *Sur une nouvelle station néolithique*, adressée par eux au Comité et rendant compte de la découverte au lieu dit Glozel, à 21 kilomètres de Vichy, d'une fosse à parois de pierres brûlées, avec enduit de verre fondu, et renfermant un tube en fer, des fragments céramiques nombreux, et tout autour des éclats amorphes de porphyre, ainsi que toute une série de pièces singulières, en terre séchée, pas ou à peine cuites, sous formes de vases et objets divers entiers, de plaques d'argile avec empreintes de mains ou même de caractères alphabétiques. Déjà, en juillet 1925, à la suite d'une journée de fouille avec M. Morlet à Glozel, M. Capitan lui avait signalé l'étrangeté de cet ensemble rappelant le contenu des stations de la région, gauloises ou romaines avec, en plus, ces inscriptions inconnues ailleurs. Au Comité, il accentua encore ces réserves et mit les auteurs en garde contre une supercherie possible, surtout en présence des tablettes d'argile à inscriptions. M. Capitan terminait son rapport ainsi : « Seules des fouilles régulières, systématiques, et dirigées de façon très compétente, peuvent permettre de faire cette démonstration (l'authenticité) ; jusque-là une prudente réserve s'impose, surtout en présence des affirmations des auteurs déclarant qu'il s'agit d'un ensemble néolithique !! ».

Dans la même séance, M. Jullian émit l'idée, « toutes réserves faites, qu'il pourrait s'agir d'une fosse ayant servi de resserre à un sanctuaire voisin. Les objets semblent en effet appartenir à la catégorie des talismans. Les tablettes à caractères alphabétiques semblent bien se rapporter à l'un de ces très-nombreux alphabets ayant cours sur les bords de la Méditerranée entre 300 et 150 avant notre ère ».

A l'Institut de France, le 27 août 1926, puis à la Société Nationale des Antiquaires de France, M. Seymour de Ricci parlait de fumisterie.

En septembre 1926, M. le Comte Bégouen, dans une lettre ouverte à M. Salomon Reinach, demandait déjà la nomination d'une commission internationale d'enquête.

En juin-juillet 1927, M. R. Vayson de Pradenne va à Glozel, étudie le terrain et les objets exhumés, et revient en criant à la supercherie.

En septembre 1927, M. R. Dussaud, de l'Institut, spécialisé dans l'épigraphie ancienne, au nom même des principes de cette science, dénie formellement toute ancienneté aux inscriptions de Glozel.

Entre temps, l'abbé Breuil veut se renseigner. Ne découvrant pas sur place, en un examen que les circonstances ne permettaient pas de pousser à fond, les traces de truquage, il accepte la garantie de MM. Depéret, Espérandieu et Salomon Reinach, et publie, dans l'*Anthropologie*, une étude sur les objets qu'il a pu examiner.

Mais les fortes réserves qu'il mettait dans cette étude firent place, quand les soupçons sur la sincérité du gisement se précisèrent, à la conviction que Glozel était une mystification. Invité, à Amsterdam, au Congrès de l'I.I.A., à donner son avis, il déclara qu'il avait désormais la conviction que tout était faux, sauf ce qui provenait du four de verrier.

M. C. Jullian, tout en admettant pour quelques objets une origine gallo-romaine, rejetait complètement toute thèse néolithique.

La polémique avait rapidement débordé les frontières de France et la discussion mettait aux prises les savants du monde entier.

La section de préhistoire du Congrès de l'I.I.A., à Amsterdam, vit s'affronter, dans la courtoisie la plus parfaite d'ailleurs, Glozéliens et Antiglozéliens; aussi crut-on possible, pour essayer de mettre un peu de clarté en cette question, de présenter le vœu suivant :

« En présence de l'intérêt éveillé dans le monde savant par les fouilles de Glozel, l'I.I.A., — regrettant l'acuité de la controverse, — ne mettant pas en doute la bonne foi d'aucun des contradicteurs, — estimant qu'une étude intégrale du gisement peut seule mettre tout le monde d'accord, — émet le vœu suivant :

« Qu'une Commission internationale soit mise à même d'examiner impartialement tous les éléments qu'elle jugera nécessaires pour arriver à un résultat. »

L'Assemblée générale accepta à l'unanimité ce vœu qui fut transmis aux intéressés, en particulier au Dr Morlet. Tous l'accueillirent avec bonne grâce. Dès notre retour à Paris le bureau de l'I.I.A., qui

en avait reçu mandat, se préoccupa de la désignation des membres de la Commission.

Après les pourparlers nécessaires avec les intéressés, le bureau de l'I.I.A., réuni sous la présidence de M. Louis Marin, constitua définitivement la Commission en désignant les membres suivants :

M. Absolon, directeur du Musée archéologique d'Etat de Moravie, à qui ses fouilles d'une méthode scientifique parfaite ont valu une réputation mondiale. Il est intéressant de remarquer que la commission de contrôle qui vient de travailler à Glozel sous la présidence de M. Salomon Reinach, aurait bien voulu avoir M. Absolon au nombre de ses membres. Le choix de l'I.I.A. n'était donc pas si mauvais.

M. Bosch Gimpera, professeur à l'université de Barcelone et directeur des fouilles archéologiques en Catalogne, et considéré comme une des plus hautes autorités en Europe pour le Néolithique.

M. Forrer, directeur du Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg, véritable encyclopédie archéologique vivante, dont les connaissances s'appuient sur d'innombrables travaux pratiques personnels.

Miss Garrod, la Benjamine de la Commission, qui venait au Congrès d'Amsterdam d'exposer les résultats de ses fouilles à Gibraltar et d'être proclamée lauréate du grand Prix international Hollandais pour son beau et substantiel travail sur le *Paléolithique supérieur en Grande-Bretagne* : élève de Breuil, elle devait s'entendre souvent reprocher ce titre à Glozel.

M. Hamal-Nandrin, professeur de Préhistoire à l'Université de Liège, à qui le Néolithique en Belgique a livré tous ses secrets.

M. Peyrony, conservateur du Musée des Eyzies, dont le nom se confond avec la Préhistoire de la France centrale, et évoque les belles stations des Eyzies, des Combarelles, de Font-de-Gaume, de Laugerie-Haute, de la Ferrassie, etc.

M. Pittard, professeur d'Anthropologie à l'Université de Genève, dont l'éloge serait vraiment superflu et dont la haute valeur morale ne peut être atteinte par aucune injure.

Enfin, votre serviteur.

M. Absolon, retenu par un deuil de famille, ne put prendre part aux travaux de la Commission.

Tous, je puis le garantir, nous ne recherchions que la vérité, dùt-elle renverser toutes les notions admises en préhistoire jusqu'ici. Si quelques uns avaient déjà une opinion sur Glozel, pour ou contre, ils la mirent de côté et firent table rase de leurs idées antérieures. Aussi, en toute simplicité et en toute modestie, je crois pouvoir faire nôtre cette appréciation que portait sur la Commission à son arrivée à Vichy

un Glozélien d'alors : « Cette commission, formée de gens de science et de conscience, donne toutes les garanties de compétence et d'impartialité nécessaires pour clore cet irritant débat ».

* * *

Je n'ai pas l'intention de vous raconter en détail la suite de nos travaux à Glozel.

Pendant trois jours — tout comme récemment la Commission Reinach — nous avons fouillé dans le gisement, et une quatrième journée a été consacrée à l'examen des objets découverts antérieurement et conservés, soit chez le Dr Morlet, soit chez les Fradin.

Vous connaissez dans son ensemble le rapport que nous avons publié ; aussi je ne reviendrai que sur quelques points seulement en vous exposant les à-côtés qui vous les feront mieux comprendre.

Une de nos premières surprises a été de constater que nous devions travailler dans une atmosphère fanatiquement glozélienne, aimable pour ceux d'entre nous que, sans raison aucune, on croyait favorables à la thèse de l'authenticité, mais, franchement, ouvertement hostile à ceux que, sans plus de raison, l'on soupçonnait de ne pas partager cette opinion, hostilité parfois grossièrement manifestée et que le reporter d'un grand illustré a condensée dans une phrase comme celle-ci : « On sent nettement que la conversion générale des experts — à la thèse de l'authenticité — ne tient plus qu'à un fil. Mais ce fil sera constamment maintenu incassé, peut-être incassable, par deux irréductibles alliés, Miss Garrod et M. Hamal-Nandrin, armés, l'une d'un scalpel incroyablement tatillon, l'autre d'une loupe d'horloger qui vise au microscope ».

Or, je tiens à le proclamer une fois de plus, l'entente entre les membres de la Commission a toujours été absolue, sans divergence aucune, et cela dès le premier instant où il nous fut possible de nous faire une opinion personnelle, c'est-à-dire dès le second jour de nos travaux : cette unanimité n'a jamais subi la moindre altération et demeure toujours absolue. Jamais l'un de nous n'a cherché à influencer ses collègues en un sens ou en l'autre.

Aucune pression extérieure non plus ne s'est exercée sur les membres de la Commission, ni directement, ni indirectement.

Et c'est peut-être là un des points sur lesquels les représentants de la Presse, et les autres, se sont le plus grossièrement trompés ; et cela, naturellement, ils ne nous le pardonnent pas, pas plus qu'ils ne nous ont pardonné notre discrétion absolue, nécessaire et bien compréhén-

sible, ne nous cachant pas qu'en retour nous aurions une mauvaise presse. Beaucoup ont tenu parole, ce qui explique la plupart des articles qui ont paru sur Glozel.

Il y eut cependant des exceptions, et si tous les journalistes avaient imité dans leurs rapports avec la Commission leur collègue des *Débats* en particulier, M. de Varigny, notre tâche eût été grandement facilitée et ils auraient évité de donner aux partisans de Glozel de fausses espérances et de dangereuses illusions par leurs comptes-rendus tendancieux. Ils auraient eu moins de responsabilité dans les violences de la polémique qui suivit.

Dès le premier jour des fouilles, la plupart des journaux qui savent tout et qui disent tout proclamèrent que les membres de la Commission étaient unanimement partisans de l'authenticité de Glozel, alors qu'au contraire, chaque fait nouveau nous ancrerait unanimement dans la conviction que nous nous trouvions en présence d'une fumisterie. La plupart des journalistes, manquant totalement de sens critique, n'ont rien su voir ni comprendre à nos travaux ; ils ne tinrent jamais compte que du fait brutal des trouvailles ; un objet récolté en n'importe quelle condition leur suffisait, comme à trop d'autres, pour tirer de leur omniscience des conclusions définitives, sans appel. Toute leur conviction se basait sur ceci : j'ai vu sortir des objets du terrain de Glozel, donc c'est vrai, — tout comme à la foire, l'enfant croit à la femme sans tête *qu'il a vue* ; notons, cependant, que quelques-uns d'entre eux se sont rendus à l'évidence à la lecture du Rapport.

Avant nous, quelques savants avaient porté sur Glozel des jugements favorables, après étude sur les lieux, mais il faut bien remarquer que lorsque ces savants, compétents parfois, fouillèrent, ils travaillèrent dans la persuasion que le terrain était honnête ; ils ne se croyaient pas tenus de prendre une mentalité de juge d'instruction ; la cause n'était pas encore tombée dans le domaine judiciaire, pour ainsi dire ; mentalité qui d'ailleurs n'exclut pas l'impartialité. Chez quelques-uns pourtant, dès le début, le soupçon, et après le soupçon la conviction de truquage, naquit très vite.

L'on comprend ainsi que sans défiance, MM. Mendes-Correa et Mayet aient pu, dit le Dr Morlet, en une heure et demie, examiner deux mètres cubes de terre (?) et ne rien constater d'anormal.

La même chose arriva à M. Peyrony, qui, fouillant une première fois sans défiance, ne remarqua rien qui pût contredire l'hypothèse gallo-romaine qu'il acceptait alors.

A plus forte raison ne dut-on rien voir lors des fouilles dites de contrôle pratiquées par M. Labadié, « versé depuis longtemps (c'est le

D^r Morlet qui parle) dans les études archéologiques et ayant effectué des fouilles dans la célèbre grotte de Cabrerets ». La référence est assez maigre pour qui sait que la participation de M. Labadié aux fouilles de Cabrerets s'est bornée à un article, d'ailleurs très intéressant, sur les travaux de l'abbé Lemozie, et que celui-ci s'est obstinément refusé à conduire le journaliste jusqu'à la grotte même.

Il devait en être ainsi, à plus forte raison, quand les fouilles étaient pratiquées par Mlle Morlet, âgée de 7 ou 8 ans, ou par la bonne de la maison, comme nous l'a tout naïvement raconté le D^r Morlet lui-même.

Faut-il dire qu'il semble bien en avoir été de même pour la Commission Reinach qui vient d'opérer à Glozel ? Si nous en devons croire les journaux, même ceux à la discrétion des Glozéliens, les dernières fouilles, dans leur ensemble, ont surtout été exécutées par des terrassiers dont la pelle et la pioche remplaçaient le « scalpel incroyablement tatillon » de Miss Garrod, et qui déposaient aux pieds des savants les mottes extraites sans aucun contrôle sérieux. Sans aucune vanité, je crois pouvoir affirmer sans crainte de contradiction que les témoins de ce travail qui avaient assisté aux fouilles faites par nous ont dû constater une certaine différence dans la technique. L'on comprend dès lors que cette dernière Commission ait pu, dès le premier jour, déblayer des dizaines de mètres carrés de terrain (Cent vingt, dit l'*Echo de Paris* peu suspect). En tablant sur les trouvailles antérieures, pour une telle superficie, on eût dû trouver plusieurs centaines de pièces alors que la récolte officielle n'a été que de quelques unités. Mais, ayant vu sortir de terre ces quelques objets, sans plus, les savants proclamèrent, à première vue, l'authenticité du gisement.

L'affaire se présentait autrement pour nous qui arrivions à Glozel pour mener une enquête. N'en déplaise à certains, la Commission devait être *tatillonne* et devait *chercher la petite bête*, ce qui, encore une fois, ne va nullement contre l'impartialité. D'autre part, tenue à une grande discrétion, elle n'avait de comptes à rendre à personne, ce qu'elle fit avec une sauvage et louable rigueur. De plus, malgré certains faits qui pouvaient paraître dès le début bien évidents, elle n'avait pas l'outrecuidance de se croire assez infallible pour déposer des conclusions générales définitives, au pied levé, sans avoir étudié de très près tous les faits qu'elle avait pu recueillir : chose incompréhensible pour des journalistes !

Cependant les affirmations des journaux, du *Matin* en particulier, devenaient tellement catégoriques que, malgré notre résolution de ne faire aucun communiqué, nous fûmes pourtant obligés de faire passer la note suivante qui en disait long pour qui sait lire entre les lignes : « La Commission, ayant pris connaissance de plusieurs articles de

journaux, croit de son devoir de déclarer qu'elle n'infirme ni ne confirme aucune des appréciations que la Presse a pu porter. »

Avec un peu plus de sens critique les Glozéliens auraient pu deviner que les membres de la Commission, qui n'étaient pas des enfants, résolus à ne rien laisser transpirer de leurs impressions, n'allaient pas leur livrer ainsi le fond de leur pensée en répondant à des questions dont les malices, comme on dit, étaient cousues de fil blanc.

Il s'est produit à Glozel un incident sur lequel il est utile de revenir, l'incident « Miss Garrod », qui a donné lieu à des commentaires fantaisistes, alors que pour le bon renom de quelques Glozéliens on eût bien fait de le tenir dans l'ombre. Voici le fait tel qu'il s'est passé.

Le dimanche 6 novembre, au soir, la Commission, avant de rentrer à Vichy, avait pris certaines mesures de contrôle. M. Pittard et Miss Garrod en particulier avaient disposé, à la base des fronts de fouilles, des repères-témoins consistant surtout en petits trous superficiels dessinant des figures géométriques. M. Pittard en avait fait le relevé qu'il avait confié à Miss Garrod. Puis tous ces témoins furent saupoudrés de plâtre qui recouvrit toute la hauteur du front de fouilles.

Le lendemain matin, arrivés les premiers à Glozel, Miss Garrod, M. Hamal-Nandrin et moi, nous nous hâtâmes d'aller contrôler les témoins avant l'arrivée des journalistes et du D^r Morlet, ignorant si nous n'aurions pas encore besoin de recourir à semblable moyen de contrôle. Nous ne constatâmes rien d'anormal dans la tranchée Ouest. Mais comme les journalistes apparaissaient en haut de la pente, moi-même priai Miss Garrod d'aller examiner la tranchée Est. C'était, je le reconnais, une imprudence de ma part, étant donné la suspicion grossière, à peine dissimulée, qui entourait, je vous l'ai dit, la déléguée anglaise dans ce milieu frénétiquement glozélien.

À peine Miss Garrod avait-elle commencé son travail de collationnement que le D^r Morlet, arrivé sur le terrain, bondissait vers elle et, avant d'avoir pu, de sang froid, examiner son travail, l'accusait d'avoir pratiqué un trou dans le front de fouilles, ce qui eût été parfaitement le droit de Miss Garrod. On remarquait de fait, *non, à la base, mais à mi-hauteur*, qu'une mince écaille de plâtre, de 2 à 3 centimètres de diamètre, était tombée, dessinant sur le front blanc du plâtre une tache brune qui pouvait, pour un observateur précipité et n'y regardant pas de très près, c'était le cas, offrir l'apparence d'un trou.

En dehors de cette écaille, placée à mi-hauteur du front de fouilles et des trous superficiels faits la veille à la base du même front et encore plâtrés, *il n'y avait rien d'autre*.

Cela n'avait aucune importance et Miss Garrod aurait pu faire cent

écailles semblables sans avoir à en rendre compte, sans avoir à s'en justifier, encore moins sans avoir à le nier.

Sous la brutale interpellation du docteur, ou surprise en l'entendant bondir vers elle, Miss Garrod avait-elle, par un réflexe inconscient et bien explicable, détaché cette écaille ? C'est possible, mais personnellement je ne le crois pas, car son travail de contrôle se faisait 15 à 20 centimètres plus bas.

Quoi qu'il en soit, surprise et interloquée par cette brutale interpellation, ne saisissant pas l'idée du docteur, vu précisément l'insignifiance à tous points de vue de cette écaille, *ne voyant aucun trou en dehors de ceux faits la veille et à peine visibles sous la couche de plâtre*, et se croyant accusée de truquage, Miss Garrod nia énergiquement.

« Vous en avez menti ; vous êtes une menteuse, s'écria alors le D^r Morlet ; je vous ai vue ; bien que vous soyez une élève de Breuil, je n'ai pas peur de vous : vous êtes une menteuse. »

Aux cris, j'accourus et constatai en effet l'existence de l'écaille de plâtre, mais aucun trou. Le docteur me prit alors à témoin et répéta : « Elle vient de faire un trou, je l'ai vue, elle nie, elle ment ».

Pendant que ce débordement d'injures continuait, nous revînmes tous trois vers la tranchée ouest ; les membres de la Commission arrivèrent accompagnés de quelques journalistes dont M. de Varigny et M. Tricot-Royer.

Devant eux le D^r Morlet renouvela ses accusations et ses grossières injures. En présence de cette attitude inadmissible j'avais déjà enlevé ma combinaison pour rentrer à Vichy, considérant comme impossible de continuer notre mission dans de telles conditions.

Excédée par ce débordement d'injures pour un fait de nulle importance, Miss Garrod, *pour avoir la paix*, voulut bien reconnaître qu'il était possible qu'en vérifiant les témoins, elle eût fait ce trou, c'est-à-dire, *puisque'il n'y avait que cela qui puisse passer pour un trou*, détaché cette écaille.

L'intervention pacificatrice de M. de Varigny adoucit l'incident ; il fut reconnu qu'un malentendu avait eu lieu et tout se termina par une poignée de main. Il fut convenu de part et d'autre que l'incident était clos et que l'on n'en parlerait pas. La Commission, comprenant l'état de surexcitation du D^r Morlet, était la première à vouloir éviter de mettre dans le domaine public cet incident qui rejaillirait sur un homme dont elle n'avait eu jusqu'alors qu'à se louer. Si donc ce manque de courtoisie et de calme est aujourd'hui rendu public, ce n'est pas par notre faute, la Commission a tenu parole.

Miss Garrod fut d'ailleurs la première à excuser le D^r Morlet et à

mettre sa sortie intempestive sur le compte d'une nervosité occasionnée par la violence des polémiques.

Plusieurs nous ont reproché d'avoir voulu mêler le sentiment au travail scientifique et d'avoir donné au D^r Morlet une attestation dans laquelle nous reconnaissons sa bonne foi. La raison en était précisément que, dans nos rapports avec lui, nous avions cru nous rendre compte de cette bonne foi un peu naïve et de la souffrance morale du docteur en présence des accusations qui, directement ou indirectement, retombaient sur lui. Aussi, voulions-nous lui adoucir, en le lui faisant pressentir, le choc qu'il recevrait lors du dépôt de nos conclusions. Ce fut le seul cas où nous sortîmes, un peu indirectement, de la discrétion que nous nous étions imposée. Or, ce fait suffirait à prouver que dès ce moment, 9 novembre, notre opinion était bien arrêtée, sinon dans sa forme, du moins dans son fond.

Au sortir de l'entrevue où nous avons remis au D^r Morlet ce témoignage dont il n'avait pas saisi l'intention, Miss Garrod, ne gardant aucune amertume de l'incident du lundi, me dit : « Le malheureux, il n'a pas compris ! » Il ne fut pas le seul.

* * *

Comme le dit notre Rapport, en arrivant sur le terrain de fouilles la Commission eut une impression très défavorable en constatant le manque de méthode et de suite dans les travaux. On a ouvert des trous partout, au hasard, suivant l'inspiration du moment, sans qu'aucun plan soit levé ni des tranchées ouvertes ni de l'emplacement des objets trouvés, sans qu'aucun journal soit tenu des découvertes permettant de reconstituer la topographie et la chronologie des trouvailles. Seul l'ordre de succession des opuscules de M. le D^r Morlet peut aider à dater, vaille que vaille, la mise au jour ou tout au moins l'apparition de quelques objets.

Le terrain de Glozel, comme vous le savez, est formé de trois couches que nous numérotons, de bas en haut, 1, 2, 3.

La couche 1, archéologiquement stérile, est formée d'argile compacte.

La couche 2 est formée d'une argile fortement arénacée, peu compacte, perméable, sans trace de stratification intérieure. Elle est constituée par une argile de lixiviation descendue des pentes supérieures. Son épaisseur varie de 25 à 30 centimètres, le travail des animaux fouisseurs et des plantes s'y manifeste partout.

La couche 3, couche supérieure, est constituée par un humus gris-

noir, peu compact, assez fortement arénacé et perméable, provenant des décompositions organiques des bois et des buissons qui couvraient jadis le site et que l'on voit encore dans presque toute la vallée : les travaux agricoles lui ont incorporé par malaxage une certaine quantité d'argile de la couche 2 ; son épaisseur est d'environ 30 centimètres. Elle est parcourue par de nombreuses racines de fougères, de ronces, de genêts et de graminées.

C'est dans la couche 2 que l'on recueille le mobilier typique de Glozel. Tout ce mobilier, d'après les théories glozéliennes, devrait reposer à la base de la couche 2, sur la couche 1, soit qu'il y ait été déposé avant la formation de la couche 2, — c'est la théorie Depéret, — soit qu'il y ait été enfoui antérieurement à la formation de la couche 3, — c'est la théorie Morlet. Les deux thèses sont inconciliables ; cela n'empêche pas le Dr Morlet de s'appuyer sur l'opinion de M. Depéret et réciproquement.

Au cours de nos fouilles, nous avons recueilli neuf objets : un poinçon en os n° 5, qui fut trouvé au grattoir, et non dans une pelletée de terre, comme on l'a affirmé, peut-être par confusion avec le n° 6 ; une pendeloque en os, n° 6 ; un galet schisteux gravé d'un avant-train de renne et de signes, n° 7 ; une idole phallique, n° 8 ; un petit objet en os gravé de signes, n° 9 ; un disque en os à double perforation, n° 10 ; une brique à inscriptions, n° 11 ; une pointe à triple étranglement, n° 12 ; un anneau en schiste avec gravures animales et signes gravés sur les deux faces, n° 13.

Or, sur ces neuf objets, quatre seulement reposaient nettement à fond. Le n° 6 était au niveau supérieur de la couche 2 ; les n° 7, 12, 13 se trouvaient à mi-hauteur dans cette couche ; l'idole elle-même n'était pas au contact de la couche 1 ; en effet, quand je voulus enlever le bloc de terre où elle avait laissé son empreinte, je pus enlever tout le bloc en conservant comme base au-dessous de l'empreinte une épaisseur sensible, sans avoir à entamer la couche 1.

Il faut encore noter que le galet et l'anneau de schiste, n° 7 et 13, ne reposaient pas à plat, mais se dressaient plus ou moins verticalement sur leur tranche. Et ici, je tiens à dire formellement une fois de plus que M. Tricot-Royer fait erreur quand il lève la main et jure devant Dieu qu'il a vu l'anneau à plat regardant le ciel de son grand œil central. Je travaillais dans la tranchée Ouest quand cet anneau fut trouvé dans la tranchée Est. *Mes collègues m'appelèrent pour me faire constater sa position oblique et le recueillir moi-même ; je le détachai de l'argile où il reposait redressé nettement d'au moins 35° sur l'horizontale ; et je pense que les membres de la Commission n'ont pas*

besoin, pour que l'on croie à leur parole, de recourir à des serments aussi solennels.

Une autre constatation capitale fut celle qui nous fit découvrir les traces de l'enfouissement récent de la brique à inscriptions, n° 11

On voyait dans la couche 3 une coupure du terrain très nette faite avec une bêche ou un instrument semblable : une motte avait été soulevée comme pour mettre à nu la couche 2 dans laquelle on avait pratiqué une excavation pour y déposer la brique ; puis l'excavation avait été remblayée avec la terre extraite et avec un bloc de granit sans qu'on se rendit compte que le remblayage dépassait de quelques centimètres le niveau normal de la couche 2 et on avait rabattu la motte de la couche 3. Depuis cette opération aucun mélange des deux plans déterminés par le coup de bêche ne s'était réalisé par le travail des racines ou des animaux. Ni les labours récents, ni le défrichage et le défonçage opérés il y a trente-cinq ans n'auraient pu laisser subsister la dénivellation ni la juxtaposition sans mélange des deux plans déterminés par le coup de bêche. Aucune radicelle, — je ne dis même pas racine — n'avait traversé ces deux plans aussi nettement juxtaposés que les deux feuillets d'un livre.

A propos de ce fait, M. le Dr Morlet nous oppose un croquis fait d'après une photographie de *l'Illustration*, qui ne concorde pas, dit-il, avec le croquis publié par la Commission. Sur un agrandissement énorme par projection du cliché de *l'Illustration*, j'ai cherché les éléments du croquis que M. le Dr Morlet y avait vus et je ne les ai pas trouvés... pour une cause bien simple : la photographie avait été prise alors que j'avais complètement disséqué le terrain au-dessus de la brique et que plus rien ne subsistait, ni de l'emplacement du bloc de granit ni de la coupe elle-même ! M. le Dr Morlet aurait bien dû emprunter à M. Hamal-Nandrin « sa loupe d'horloger qui vise au microscope » On nous accuse volontiers de *faux*, nous nous contentons de faire remarquer une *erreur*.

Ces constatations particulières suffiraient grandement pour faire rejeter l'authenticité du gisement. Mais des remarques d'une portée plus générale et pour nous tout aussi puissantes sinon plus, nous obligent à condamner dans leur ensemble toutes les trouvailles qui y furent faites depuis 1925, avec les restrictions que nous avons mises dans notre rapport.

Je ne veux insister que sur deux points :

Je vous l'ai dit, le terrain de Glozel était récemment encore boisé et faisait partie de l'ensemble forestier qui couvre toujours aujourd'hui en grande partie les pentes de la vallée du Vareille. Cet ensemble fo-

restier s'est formé sur la couche 2 et a donné peu à peu naissance, par formation d'humus, à la couche 3. Pendant sept, huit, dix mille ans, les essences forestières à *racines pivotantes* : chênes, hêtres, houx... sans compter les bruyères, les fougères, les genêts et autres plantes toutes salicicoles, ont trituré, malaxé le terrain en collaboration avec le terrain lui-même, subissant les alternatives de sécheresse et d'humidité, de gel et de dégel. Or, comment admettre que dans ce terrain, dans cette couche ainsi triturée, des céramiques aussi plastiques que le milieu dans lequel elles se trouvent, des céramiques tellement fragiles que celles de la tombe 1 étaient arrivées, d'après les rapports du Dr Morlet lui-même, à leur dernière heure de résistance et ne pouvaient après dix mille ans peut-être, attendre, quelques jours de plus l'arrivée de M. Salomon Reinach ; comment, dis-je, admettre que ces céramiques aient pu passer ces millénaires sans subir aucune détérioration ? Sur deux cents céramiques exhumées, environ, trois ou quatre seulement ont subi la morsure de racines — je ne parle pas des radicales chères aux Glozéliens et qui peuvent se former en quelques semaines. Toutes les autres sont aussi fraîches que si elles sortaient de la fabrique. Notons encore que ces morsures sont des morsures de racines *qui ont quelques années tout au plus, de racines récentes de fougères, non pas décomposées, mais séchées*. Pendant sept, huit, dix mille ans, la nature est demeurée en suspens, attendant l'apparition au *xx^e* siècle de l'esprit de Glozel pour se réveiller précisément alors que, par suite du déboisement, on devait s'attendre à un arrêt de l'activité végétale ! Ce qui doit paraître miraculeux, ce n'est pas qu'il y ait trois ou quatre céramiques mordues par les racines sur les deux cents exhumées, c'est qu'il n'y en ait pas deux cents.

L'autre point sur lequel il faut s'arrêter, c'est celui des tombes.

Les dernières trouvailles importantes de Glozel sont celles de deux prétendues tombes dans lesquelles on a découvert, avec quelques ossements humains, un mobilier formidable et que l'on pourrait considérer comme boîte d'échantillonnage complet de la firme « Glozel et C^{ie} ».

Nous avons examiné soigneusement ces tombes ; elles étaient une des énigmes les plus indéchiffrables qui s'offraient à notre étude.

L'appareillage de ces constructions est très grossier, sans aucune architecture régulière, fait de gros blocs de pierre juxtaposés un peu au hasard, « solidement enchevêtrés les uns dans les autres, sans aucun mortier ni argile de liaison », écrit le Dr Morlet.

En dehors même de celles que pourrait soulever l'étude de leur mobilier, elles offrent de nombreuses difficultés.

Ainsi une dépression très nette du sol avec maigre végétation se

remarque, surtout au-dessus de l'une d'elles, délimitant parfaitement le plan de la voûte, dépression qui n'existait pas encore, paraît-il, en juillet 1927.

Il n'est pas possible que le piétinement des visiteurs, avant que cette tombe ait été protégée par des fils de fer, ait pu déterminer cette dépression sur un sol qui serait, non pas même millénaire, mais simplement centenaire et même bien moins ancien, et qui repose directement sur une voûte de pierres. Bien d'autres parties du terrain ont été piétinées depuis des siècles et surtout depuis trois ans sans pour cela porter trace de dépression. Par ailleurs, cette dépression, en l'admettant causée par le tassement des terres après la construction de la tombe, aurait dû être nivelée depuis des millénaires par le seul travail des agents naturels, mais surtout depuis une trentaine d'années par les travaux agricoles exécutés.

De plus, on avait constaté avant l'an dernier que la végétation au-dessus de ces tombes était normale ; or, étant donné le fond de pierres qui forme la voûte, on aurait dû remarquer une végétation plus chétive, les racines devant trouver leur nourriture beaucoup plus difficilement qu'à côté. Un genêt, à racine essentiellement pivotante et profonde, s'était même avisé de pousser sur l'une d'elles, choisissant bien mal sa place. Mais après l'été, au mois de novembre, on put voir pour la première fois que la végétation dépérissait normalement, précisément au-dessus de ces tombes, de celle n° 2 en particulier, mais non immédiatement autour, dessinant ainsi parfaitement le plan de la tombe sous-jacente.

Toutes ces constatations nous conduisent à considérer la création de ces tombes comme remontant à l'hiver 1926-1927, ce que confirme la remarque suivante :

Une autre difficulté ressort en effet du fait que, lors de leur ouverture, ces tombes étaient vides de terre ; seul le fond était recouvert sur quelques centimètres d'épaisseur d'une couche de boue argileuse. Or, à travers l'appareillage de « pierres mal jointoyées, sans aucun mortier ni argile de liaison », à une faible profondeur, dans un terrain fortement argileux mais cependant très perméable grâce à sa grande teneur en sable siliceux, à la base d'une pente où le travail des eaux de ruissellement est très actif, comme ont pu s'en rendre compte les membres de la Commission Reinach, il n'est pas possible que les particules d'argile entraînées par les eaux d'infiltration à travers les couches 3 et 2 n'aient pas, en un temps très court, rempli les vides sous-jacents et colmaté tous les éléments de ces tombes.

Il faut au contraire constater que tous les interstices qui subsistaient

entre ces pierres non jointoyées, et aussi entre ces pierres et le terrain contigu, n'ont jamais été remplis par aucune argile. Là aussi, en dehors du travail d'infiltration, la seule activité des agents végétaux et animaux, celle des simples vers de terre, aurait rapidement comblé, et cela depuis des siècles, toutes les cavités de ces tombes.

L'impossibilité d'expliquer ce vide est encore plus grande quand on songe que ces tombes auraient été construites avant la formation de la couche 3, et que la surface extérieure de la voûte aurait été de niveau avec la surface du sol, c'est-à-dire, avec la surface de la couche 2, et cela pendant des siècles. Dès lors, quelques pluies, quelques heures de ruissellement des eaux troubles à travers leur voûte en écumoire auraient suffi à les combler.

Il n'y a donc qu'une explication capable de rendre compte de ces anomalies : ces tombes ont été construites il y a seulement quelques années, depuis les labours de 1924, *probablement au cours de l'hiver 1926-1927*, probablement au printemps 1927. Après que le mobilier y eût été déposé, sans que l'on songeât à les remblayer, ce qui eût exigé d'ailleurs de grandes précautions pour éviter le mélange des terres, on les a couvertes d'une voûte de pierres sèches et l'on a rétabli par-dessus la couche 3 contenant, grâce aux travaux agricoles antérieurs, de nombreux éléments argileux empruntés à la couche 2. Immédiatement le travail des eaux se fait sentir ; les parties ténues d'argile entraînées à travers la couche 3 et le plafond de la tombe se précipitent peu à peu au fond pour former une couche argileuse d'une certaine épaisseur, mais à laquelle le manque de temps n'a pas permis de prendre consistance ; dans le plan vertical de la tombe, la couche 3 voit son volume et son épaisseur diminuer en proportion du volume et de l'épaisseur de l'argile précipitée sur le sol de la tombe. Ainsi s'expliquent normalement cette dépression de 3 à 4 centimètres et cette faible couche de boue argileuse, « boue lisse, couche limoneuse d'argile fine, limon boueux » écrira fort justement le D^r Morlet, et aussi sa faible épaisseur, puisque à l'ouverture de la tombe 1, non seulement plusieurs vases mais même des briques de deux à trois centimètres d'épaisseur seulement, posées à plat, affleuraient, visibles. Nous sommes dès lors entièrement d'accord avec le D^r Morlet pour y reconnaître « une couche limoneuse d'argile fine qui s'était vraisemblablement infiltrée... à travers les parois mal jointes, construites en pierres sèches », mais nous, nous n'y pouvons reconnaître que le travail d'une seule saison et non, comme le D^r Morlet, celui de plusieurs millénaires.

Dans toute autre hypothèse, il faudrait que l'épaisseur du dépôt n'atteignît pas plus de quelques *millièmes de millimètres* annuellement,

chose absolument impossible étant donné le mode d'appareillage *en écumoire* des tombes et l'hygrométrie du milieu où elles se trouvent.

Ces tombes d'ailleurs n'ont pas, paraît-il, résisté aux effets de l'hiver dernier.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter les hypothèses de « glissement » ni celles de « charriage » ou de « transport ». Elles sont, dans le cas présent, insoutenables. Mais on ne peut laisser de côté, sans en montrer la fragilité, l'hypothèse émise par M. Depéret.

« Les Glozéliens, dit ce géologue très versé dans sa partie, pratiquaient le culte des morts en déposant dans leurs tombes de nombreux objets votifs : outils en pierre et en os, poteries, dessins d'animaux, plaquettes d'écriture... Ces objets abandonnés sur le sol de l'époque et non enfouis, comme on l'a dit — ça, c'est pour le Dr Morlet! — ont été recouverts ensuite au cours des siècles par le ruissellement continu d'argile kaolinique sur la pente. »

Si la pensée de l'éminent savant n'a pas été trahie, et si son expression la rend bien toute exactement, nous nous trouvons en présence d'une série d'hypothèses que les faits démentent.

Tout d'abord, donner pour des objets votifs les harpons, les vases, les amulettes de Glozel que leurs inventeurs eux-mêmes reconnaissent comme très grossiers, c'est méconnaître les découvertes authentiques d'objets votifs faites jusqu'ici dans des conditions de certitude absolue : les objets votifs, en tant qu'objets religieux, sont des pièces de premier choix, des pièces de luxe.

Puis il faut bien remarquer que dans la couche 2 les objets ne sont pas tous au même niveau, tant s'en faut. Un grand nombre s'étagent de la base de cette couche à sa surface, nous l'avons constaté. Beaucoup seraient donc demeurés en suspens dans l'air en attendant qu'au cours des siècles il plût aux eaux de transport de constituer la couche où ils reposent. Tous ces objets, de plus, devraient reposer à plat, ce qui est loin de se vérifier.

Il est encore impossible d'admettre que ce mobilier, les céramiques surtout, ait séjourné, ne fût-ce qu'un hiver, en plein air : une journée de gel ou de dégel — il devait geler au temps des rennes — eût entraîné sa désagrégation et sa disparition. Un hiver ne laisse rien subsister des débris de vases marniens, autrement mieux cuits que ceux de Glozel, que nous pouvons abandonner sur le sol.

Enfin, si nous appliquons cette théorie aux tombes, on se heurte toujours à des impossibilités.

Ces tombes auraient été construites sur la couche 1 avant la formation de la couche 2, *en plein air, en relief*, en même temps que l'on

aurait déposé les objets votifs; elles n'auraient été que peu à peu incluses dans la couche 2, « au cours des siècles par le ruissellement continu d'argile kaolinique sur la pente »; *non par le ruissellement de boues compactes, épaisses, mais d'eaux chargées de troubles argileux*; c'est là un fait absolument inadmissible.

Ou bien il rendrait inexplicable le vide de ces tombes construites en écumoire, répétons-le, où le ruissellement eût pénétré sans obstacle pour y déposer ses troubles d'autant plus aisément que le vide eût facilité la stagnation et le décantage des eaux dans la tombe, le niveau intérieur ainsi constitué se fût maintenu en équilibre constant avec le niveau du dépôt extérieur pour atteindre 30 centimètres environ, c'est-à-dire toute la hauteur de la tombe, quand toute la couche 2 eût été formée. Ou bien il faudrait admettre que ces tombes, pour pouvoir subsister, auraient été recouvertes d'un tumulus de protection formé d'éléments autres que l'argile kaolinique non encore déposée, tumulus dont on n'a signalé aucune trace.

Reste une dernière hypothèse qui s'écroule à son seul énoncé : les objets votifs auraient été déposés sur la couche assez longtemps, peut-être des siècles, avant que la formation de la couche 2 eût permis la construction des tombes qui, cependant, rendraient raison du dépôt des objets votifs.

Après l'étude du gisement lui-même, la Commission se livra à l'examen des objets exhumés auparavant et déposés soit à Vichy, chez le Dr Morlet, soit à Glozel, chez les Fradin.

Elle fut d'abord frappée par l'aspect de fausseté qu'ils offraient à première vue et par leur nombre. Un de ses membres proposa même de cuber l'ensemble des trouvailles pour voir si le tout rentrerait dans le gisement.

Cela est d'autant plus frappant qu'aux centaines, sinon aux milliers de pièces exhumées par MM. Morlet et Fradin, on oppose naturellement le petit nombre d'objets recueillis dans l'ensemble des fouilles dites de contrôle, y compris celles de la Commission Reinach et les nôtres : 75 pièces au maximum. Et pourtant la superficie explorée lors de ces contrôles doit atteindre, sinon dépasser, celle fouillée par MM. Morlet et Fradin seuls. *L'Echo de Paris* parlait de 120 mètres carrés retournés dès le premier jour des travaux de la Commission Reinach, près du quart de tout le champ. Il est vrai qu'il faut être très réservé pour accueillir les reportages archéologiques de *L'Echo de Paris* en particulier.

Nous remarquâmes aussi la décomposition très inégale des os, formant toute une gamme allant de l'os frais jusqu'à l'os parvenu à un

assez grand degré de décomposition, et cependant tous recueillis, affirme-t-on, dans un même milieu chimique parfaitement homogène et qui doit *décomposer, détruire les os en un temps très court*. A noter encore ce phénomène bien étrange, que, par un heureux hasard, tous les os trouvés dans les fouilles dites de contrôle *appartenaient tous à la série la plus décomposée*. Quant aux ossements humains, nous regrettons tout particulièrement qu'il ne nous ait pas été permis d'en faire faire une étude sérieuse.

Nous examinâmes les objets en schiste et en os où le travail du couteau et de la gouge de métal saute aux yeux ; une céramique de pacotille ne comprenant que des pièces intactes : pas de tessons ou tessons rares à cassures fraîches ; une faune toute moderne sans trace de renne, animal pourtant assez abondant à Glozel, si l'on en croit les documents graphiques, etc...

Vous savez comment, dans son rapport technique, M. Champion, de l'avis de tous, y compris M. Salomon Reinach, un des hommes les mieux armés pour décèler un faux préhistorique, étudie longuement les trouvailles de Glozel. Je n'insisterai donc pas sur ce point, me contentant de donner les conclusions qu'il tire de son étude :

« J'ai observé à Glozel, écrit-il, un grand nombre d'objets, sinon tous, et je suis obligé de dire que tous ceux que j'ai examinés avec toute l'attention et l'impartialité possibles sont le produit du travail du métal pour tout ce qui est gravure, forage et percement des pierres ».

Je veux pourtant attirer votre attention sur deux points :

Je vous ai fait remarquer que les briques en particulier offraient un aspect de fraîcheur surprenant. Voilà des céramiques qui, dans l'hypothèse glozélienne, seraient demeurées des millénaires à la surface du sol, ou qui, également pendant des millénaires, auraient séjourné dans une couche d'argile très hygroscopique. Or, les lèvres, les bords de leurs inscriptions demeurent admirablement fraîches, à peine salies, et le fond des signes ne montre pas, ordinairement, la moindre trace d'une patine quelconque. Il faut nécessairement admettre que ces céramiques n'ont jamais séjourné en terre ou n'y ont séjourné que les quelques jours, tout au plus les quelques semaines nécessaires pour les salir superficiellement. Un peu de boue, *un peu d'eau sale n'a jamais pénétré* jusqu'au fond de leurs caractères, tracés cependant dans une argile très happante.

* * *

Pour que notre mission fut complètement remplie, nous avions, et cela on l'oublie trop facilement, demandé au D^r Morlet si, le cas échéant,

il nous serait permis de faire faire des analyses des objets trouvés. Il avait accepté et nous avons désigné comme organismes scientifiques les laboratoires de la Sorbonne et de l'École des Mines. Mais dans la suite, sous prétexte de vouloir connaître à l'avance les noms des spécialistes qui seraient chargés par leurs supérieurs de ces analyses, noms que nous ignorions nous-mêmes, M. le D^r Morlet souleva des difficultés qui n'ont pas permis ces analyses. Vous savez comment depuis, à la suite d'une plainte en escroquerie déposée par la Société Préhistorique de France, une perquisition parfaitement régulière, quoi qu'on en ait dit, a été faite à Glozel, qui a amené la saisie de quantité de pièces et d'instruments aujourd'hui étudiés dans les laboratoires de la police judiciaire. Ils sont en bonnes mains.

En dehors du temps consacré aux fouilles et à l'examen des objets trouvés, nous discussions entre nous et préparions chaque soir les éléments de notre Rapport, cela, je l'ai dit et le répète, dans l'unanimité la plus complète. Et c'est précisément — et uniquement — parce que nous avons beaucoup à discuter le soir du 7 novembre que je fis remarquer à mes collègues, à 4 heures du soir, qu'il était temps de « remballer ».

Le 11 novembre nous nous séparions et rentrions chacun chez nous avec la conscience d'avoir accompli, aussi parfaitement que cela nous avait été possible, la mission qui nous avait été confiée.

Aussitôt revenu à Epernay, avec les documents réunis et discutés à Vichy, je préparai un premier rapport que j'adressai à mes collègues. Ils me le retournèrent avec leurs remarques.

Pour bien montrer comment les « deux irréductibles » cherchaient peu à influencer les autres membres, voici quelles furent leurs annotations à ce premier rapport :

« Très bien, rien à changer », disait Miss Garrod. — « Simplement quelques petites observations de détail ; quelques minutes suffiront pour les discuter à Paris », écrivait M. Hamal-Nandrin.

Avec les remarques de mes collègues, je rédigeai un second rapport d'où sortit, après quatre jours de discussions serrées en commun à Paris, le Rapport définitif que publia la *Revue Anthropologique*.

Vous vous souvenez qu'à part quelques réserves concernant en particulier le four de verrier, nos conclusions étaient que, dans leur ensemble, les documents exhumés à Glozel n'étaient pas anciens.

Nous nous étions appliqués à faire un rapport aussi objectif que possible, évitant de blesser qui que ce fût. Vous savez comment il fut

accueilli par les Glozéliens : suspicions et injures furent à peu près les seules réponses que nous reçûmes.

Un savant à qui ses cheveux blancs auraient dû donner un peu plus de prudence, de pondération, de calme, s'est complu, dans une chaire célèbre qu'il eût dû respecter, à jeter la suspicion et l'injure sur les membres de la Commission. C'est ainsi qu'il affirme, en toute ignorance, que nous avons agi à la légère, ne nous préoccupant pas de savoir si les trouvailles de Glozel ne pouvaient pas s'expliquer par des trouvailles antérieures faites dans le Bourbonnais ou pays environnants : Buxières, Montcombroux, la Colombière, etc... Il nous reproche en particulier, avec beaucoup de légèreté, semble-t-il à son âge, de n'avoir pas connu les découvertes de Francis Pérot. Qu'en sait-il ? A-t-il assisté à toutes nos discussions sur ces sujets ? A-t-il connu, en particulier, pour ne citer qu'un fait, l'enquête discrète que nous avons menée précisément sur ce Francis Pérot, dont la probité scientifique, aux yeux de quelques-uns, à tort ou à raison, n'était peut-être pas à l'abri de toute suspicion ? Bien vite persuadés que le gisement de Glozel était faux, nos premiers soupçons se portèrent sur cet archéologue. Mais bientôt nous abandonnâmes cette piste pour plusieurs raisons, dont une très suffisante était que la mort de Francis Pérot remontait à une dizaine d'années. Nous ne pouvions accorder une telle antiquité à Glozel. Et ce petit fait montre une fois de plus notre unanimité dès le début.

Ses cheveux blancs auraient encore dû mettre M. Loth en garde contre une autre erreur, sous certain rapport plus grave. Il a grandement manqué au respect qu'un homme du monde, qu'un Français devait à une femme notre hôtesse, dont deux frères reposent dans les plaines de la Somme, en colportant, en quelque sorte officiellement, dans une chaire du Collège de France, les *vivacités* du D^r Morlet à l'égard de Miss Garrod, avec, pour celui-ci, l'excuse d'une nervosité surexcitée par la lutte.

Depuis, le D^r Morlet a répondu à notre rapport par une brochure de 70 pages de style glozélien sans opposer une réfutation sérieuse à nos arguments que les dernières fouilles exécutées en réalité sous sa direction ne font que renforcer. Si la sérénité est la marque des savants, il faut reconnaître qu'elle n'a jamais été mise en pratique par certains Glozéliens vis-à-vis des confrères.

